



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 131-2022



Prenez avis que le 9 septembre 2024, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se tiendra une séance du conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg à compter de 19h, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation suivante :

NATURE DE LA DEMANDE

Demande de dérogation mineure pour l'aménagement de locaux commerciaux d'une superficie de 185 mètres carrés avec aucun espace de stationnement. L'article 124 du règlement de zonage 131-2022 stipule que le nombre minimal de case de stationnement pour un commerce de détail est d'une case par 30 mètres carrés de superficie de commerce.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 14 rue principale
Lot no. 5 896 415
Matricule : 5690-97-1465



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT
DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier